



Les F-35 ont déjà du plomb dans l'aile

SÉCURITÉ AÉRIENNE La gauche et le GSsA lancent une initiative populaire qu'ils promettent aussi rapide qu'un avion de chasse. Or, le Conseil fédéral va devoir soumettre sa demande de crédit au parlement. Difficultés en perspective

LAURE LUGON ZUGRAVU
@LaureLugon

Les Américains auraient tort de sabrer le champagne trop tôt: l'avion de combat F-35 n'est pas encore prêt à voler sur nos Alpes. A peine la conseillère fédérale Viola Amherd a-t-elle annoncé, mercredi, le choix du collège, déclenchant une abondance de critiques, que la gauche et le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) lançaient une initiative populaire, comme ils l'avaient promis l'automne dernier.

Le comité unitaire (Vert-e-s, PS et GSsA) est sûr de son coup. Le F-35 est celui des quatre modèles en lice qui coche le plus de cases rouges, selon lui: peu adapté à la police aérienne, défauts de sécurité, indépendance des données, affaires compensatoires, camouflet pour les Européens. On peut même imaginer qu'il se réjouisse de ce choix du pire, car le travail aurait été plus difficile contre le F/A-18 Super Hornet. Quant à l'Eurofighter et au Rafale, ils n'auraient pas été attaqués démocratiquement, avaient promis les opposants, «sauf si scandale de dernière minute, complète Thomas Bruchez, co-secrétaire du GSsA. Car le choix d'un avion a beaucoup d'implications, et nous étions opposés à signer un chèque en blanc.»

La récolte de signatures sera bouclée en un temps record, assurent les initiants, qui prévoient déjà de déposer le texte en août. De fait, jeudi à la mi-journée, 9000 personnes s'étaient déjà engagées à récolter des signatures. Entre les irréductibles et farouches opposants à un avion de combat, quel qu'il soit, et ceux qui acceptent le principe d'un avion générique, mais ne veulent

pas d'un modèle américain, nul doute que les 100000 signatures seront réunies rapidement.

«Le meilleur rapport coût-utilité»

Interrogée mercredi, Viola Amherd le sait et se prépare à une bataille dans les urnes, même si elle s'est soigneusement gardée de répondre aux questions politiques et géostratégiques, comme si elles n'avaient eu strictement aucune importance, martelant que le choix du Conseil fédéral était basé uniquement sur «le meilleur rapport coût-utilité». C'est aussi ce que pense la conseillère nationale PLR Jacqueline de Quattro, membre de la Commission de la politique de sécurité: «A qualité et coût égaux, j'aurais préféré un avion européen.

Mais on ne peut pas écarter pour des raisons purement politiques un avion coûtant 2 milliards de moins que ses concurrents et qui a le meilleur bilan technique, y compris en cyberdéfense. Le but est d'assurer la sécurité de la population suisse, pas de se faire bien voir de la France ou de l'Allemagne. Il ne suffit pas d'acheter leurs avions pour avoir les faveurs de l'Europe.»

Les Suisses seront à nouveau appelés aux urnes

Après avoir refusé l'achat de Gripen suédois en 2014, puis accepté en septembre dernier, sur le fil, le principe d'un achat de 6 milliards de francs pour sa flotte aérienne, les Suisses seront donc appelés aux urnes à nouveau. Baptisée simplement Stop-F-35, cette initiative portera donc sur la marchandise acquise et non sur le principe. Pour faire simple, les initiants reprochent au ménage fédéral de ne pas avoir acheté

local, même s'ils se seraient passés de tout achat.

Si l'initiative est politiquement compréhensible, juridiquement c'est assez tordu. Certes, il n'y a pas beaucoup de limites de contenu à la révision de la Constitution et la révision peut porter sur des points



«Tenter de faire échouer tous les projets n'est pas très démocratique. Mais le parlement examinera soigneusement les critères du choix effectué»

JACQUELINE DE QUATTRO,
CONSEILLÈRE NATIONALE PLR,
MEMBRE DE LA COMMISSION
DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

concrets. Comme les cornes des vaches ou, plus loin dans le temps, en 1987, l'interdiction de l'agrandissement de la place d'armes de Rothenthurm, une zone de marais où le département militaire rêvait d'instal-



ler une caserne et des terrains d'exercice. «Mais le problème, ici, c'est le délai, avance Pascal Mahon, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Neuchâtel. Le dépôt d'une initiative et son traitement prennent du temps et, si le Conseil fédéral décide d'acheter cet avion, obtient du parlement le crédit nécessaire et que le contrat est signé, l'initiative pourrait alors être invalidée, car inexécutable.»

Le conseiller national socialiste Roger Nordmann admet que «c'est une course contre la montre et que cela prendra plusieurs mois avant que le Conseil fédéral ne dépose son message sur la demande de crédit aux Chambres. Mais il ne va pas faire fi d'une initiative populaire. Je le vois plutôt la soumettre très

vite en votation pour préserver sa bonne foi. D'autant plus qu'il a manqué d'habileté politique en choisissant cet avion, alors que la votation sur l'achat d'avions de combat a passé à la raclette, à 50,1%.» De plus, les risques sont calculés, car obtenir la double majorité du peuple et des cantons sera un défi de taille.

Reste que l'initiative risque d'encourager les réticents du parlement. Ce dernier ne pourrait pas imposer de changer de modèle, mais tout bonnement refuser celui-ci. Pour Jacqueline de Quattro, il est évident que l'objectif des initiants est de retarder de deux ou trois ans l'achat de cet avion: «Tenter de faire échouer tous les projets n'est pas très démocratique. Mais le parlement examinera soigneusement

les critères du choix effectué.» N'y a-t-il vraiment que les arguments techniques et financiers qui pèseront dans la balance? «Je pense qu'ils seront déterminants, même si beaucoup auraient préféré manifester leur sympathie à l'Union européenne après l'échec de l'accord-cadre», répond la parlementaire fédérale. Rien ne dit que son avis soit suivi, puisqu'on a vu passablement de parlementaires s'indigner de ce choix, y compris à sa droite, comme l'UDC valaisan Jean-Luc Addor.

Quoi qu'il en soit, la défense aérienne mobilisera à nouveau dans les urnes. Quand on croit que l'affaire est entendue, il y a encore moyen qu'elle rebondisse. ■